

# Les drogues et leurs effets : [1ère partie]

Autor(en): **Bonnal, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **56 (1968)**

Heft 83

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271944>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J. A. - Genève  
Retour : 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève

# FEMMES SUISSSES ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organisme officiel des Informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses  
1968 — N° 83

Paraît le troisième samedi du mois

56<sup>e</sup> année

Rédact. responsable :  
Mme H. Nicod-Robert  
Le Lendard  
1088 La Conversion (VD)  
Tél. (021) 28 28 08

Administration  
et vente au numéro :  
Mme Lachner-Wiblé  
19, av. L.-Aubert  
1206 Genève  
Tél. (022) 46 62 00

Publicité :  
Annonces suisses S.A.  
1, rue du Vieux-Billard  
1205 Genève

Abonnement : (1 an)  
Fr. 8.— Suisse  
Fr. 8.75 Etranger

Abonnement  
de solidarité féminine :  
Fr. 10.—  
Abonnement de soutien  
Fr. 15.—

Y compris  
les numéros spéciaux  
Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale  
1211 Genève 1

## Suffrage féminin

### Un petit pas de plus

Les communes bernoises pour-  
ront octroyer le droit de vote aux  
femmes.

Dimanche dernier, deux votations en ma-  
tière de suffrage féminin ont tenu en haleine  
les observateurs attentifs. Dans le canton de  
Berne, il s'agissait de donner aux communes  
la possibilité d'octroyer le droit de vote aux  
femmes. A Soleure, une double question était  
posée : droit de vote à l'échelon du canton,  
droit de vote au niveau communal.

Dans les deux cantons, tous les partis re-  
commandaient de voter oui. Des comités d'ac-  
tion réunissant des personnalités de tous les  
milieux se mirent au travail. Tirant la leçon  
donnée l'année dernière par le canton de Zu-  
rich (l'octroi du vote des femmes y fut re-  
poussé, on s'en souvient) où — dit-on — une  
propagande trop intensive était allée à fins  
contraires, la propagande fut dosée, pesée,  
mesurée, pour ne donner son maximum qu'au  
dernier moment.

Le verdict populaire a été celui-ci :

#### Berne: un oui prudent

qui permet aux communes de décider si elles  
veulent introduire le suffrage féminin.

#### Soleure: immer nein

Signalons qu'à Berne, avec une participa-  
tion de 45,5 %, les électeurs ont accepté le  
projet par 64 118 oui contre 58 805 non. Il  
ne faut pas se faire d'illusions : il ne s'agit  
que d'un vote facultatif en matière commu-  
nale et le projet rejeté dans la majorité des  
trente districts, n'a été enlevé que grâce aux  
citadins de Berne et de Bienne et des dis-  
tricts jurassiens. De toute façon, cela risque  
de bouger, cette année, chez les Bernois, où  
le renouvellement des autorités communales  
aura lieu cet automne. Les communes se dé-  
pêcheront-elles d'accorder le droit de vote  
aux femmes avant les élections ou, au con-  
traire, préféreront-elles attendre ?

Rappelons qu'en mars 1956, le canton  
s'était déclaré contre le même projet par  
63 051 non contre 52 927 oui.

A Bienne, la commune préjugeant du ré-  
sultat de la votation, avait organisé simulta-  
nément une votation sur le plan communal.  
Les Biennaises ont donc d'ores et déjà le droit  
de vote. Il en est de même à Lajoux, commu-  
ne du Jura, qui avait pris les devants la se-  
maine dernière en décidant d'associer ses ci-  
toyennes à la gestion de la commune.

A Soleure, le droit de vote en matière can-  
tonale a été refusé par 20 304 non contre  
14 990 oui. Le droit en matière communale a  
recueilli 16 684 oui contre 18 595 non. Les  
Soleurois ont donc presque reconnu à leurs  
compagnes une maturité suffisante pour une  
responsabilité limitée...

## LES DROGUES ET LEURS EFFETS

C'est un sujet d'actualité. Le numéro de  
juillet 1967 de l'Organisation mondiale de la  
santé est consacré aux drogues. A Liège,  
cinq cafés se sont ouverts dans les dix der-  
niers mois, qui vendent quasi ouvertement  
de la drogue et des produits anticonception-  
nels. L'Organisation mondiale de la santé  
donne deux définitions de la drogue :

« Toute substance dont on fait un emploi  
abusif dans des buts autres que médicaux. »

« Toute substance opérant chez l'homme  
un changement dans son comportement, ses  
pensées, ses sensations. »

Il existe de nombreuses drogues. Nous al-  
lons rapidement les étudier.

1. **L'opium et les opiacés** (héroïne). — Ils  
calment la douleur, l'anxiété, la peur et tou-  
tes les sensations. Ils agissent donc sur notre  
vie sensible, mais ils ont deux effets capitaux :  
effet de tolérance, il faut toujours des doses  
plus grandes et le morphinomane arrive jus-  
qu'à prendre 500 fois la dose qui était néces-  
saire au début. Effet de dépendance : on ne  
peut plus se passer de la drogue sans en être  
malade : elle devient un véritable esclava-  
ge, et tous les moyens sont alors bons pour  
avoir de la drogue.

2. **Cannabis** a beaucoup de noms diffé-  
rents : marijuana (cigarette), chanvre indien,  
kif, dagga, hachisch. Son effet principal est  
de libérer l'individu de son self-contrôle, ce  
qui peut entraîner la violence, les crimes, les  
accidents ; les soldats et les bandits prennent  
des drogues avant l'action.

3. La **coca** est un très grand excitant. Elle  
développe toutes les facultés, mais en même  
temps, elle fait croire à celui qui en prend

de l'entourage est hostile, et il contre-atta-  
que alors.

4. Les **hallucinogènes** sont les plus récents.  
Vous avez tous en particulier entendu parler  
du LSD, qui donne des sensations extraordi-  
naires de beauté, de couleurs, d'illusions, mais  
qui ensuite donne l'impression à l'individu de  
n'être plus lui-même. Il a perdu sa personna-  
lité pour s'intégrer à l'entourage et c'est extrê-  
mement angoissant ; le retour à la normale  
est très difficile. On risque de ne plus réin-  
tégrer sa propre personnalité totalement, d'où  
des déséquilibres nerveux. Et il est intéres-  
sant de penser que ceux qui conseillent le  
LSD veulent supprimer la raison et l'intelli-  
gence pour développer au maximum les émo-  
tions.

5. Les **amphétamines** sont beaucoup plus  
courantes. Elles sont un stimulant, elles mo-  
bilisent l'énergie pour un temps bref mais  
elles épuisent l'organisme. Ce sont des gaspil-  
leurs d'énergie et, à fortes doses, elles aug-  
mentent l'agressivité des individus.

6. **L'alcool** sous toutes ses formes est éga-  
lement un excitant. Il procure, comme vous le  
savez, soit une euphorie soit une dépression,  
la perte du self-contrôle, d'où les accidents  
d'auto (on veut épater la fille à côté de soi),  
d'où l'agressivité, d'où la désintégration de la  
volonté et l'épuisement nerveux. Il a de  
plus des effets toxiques et on peut arriver au  
delirium tremens ou à la cirrhose du foie.

7. Citons encore les **barbituriques** à hautes  
doses et les **tranquillisants**, qui sont une re-  
cherche constante vers le calme, vers la dis-  
parition de l'anxiété. Il faut réfléchir que  
pour beaucoup de gens, prendre des tranqui-  
llisants c'est éviter de s'attaquer à la racine de  
leurs problèmes, de s'attaquer à la cause de  
la dépression, de l'anxiété et de l'angoisse,  
et je crois que vous ne vous rendez pas  
compte de la quantité extraordinaire de tran-  
quillisants utilisés chaque jour en Europe et  
en Amérique. Des millions de francs sont dé-  
pensés chaque jour pour cela.

8. Le **café** est également un excitant. Beau-  
coup de gens « carburant » au café et boivent  
un à deux litres de café fort par jour. Et après  
on s'étonne qu'ils aient des dépressions ner-  
veuses !

Le **tabac** est aussi un excitant ; je pense  
que le tabac est souvent une compensation.  
Et puis, il faut bien entendu parler du

8. **Sexe**. — La recherche de la jouissance  
sexuelle conduit automatiquement à la re-  
cherche de nouvelles sensations sexuelles. Et  
comme pour la drogue, il faut des doses tou-  
jours plus grandes. Et c'est ainsi qu'on arrive  
à toutes les perversions sexuelles. Il en faut  
toujours plus. Et je crois qu'il faut savoir  
qu'on n'est pas constitutionnellement, forcé-  
ment un homosexuel, et que ce sont bien sou-  
vent les conflits dans la première enfance qui  
déterminent cette homosexualité. Beaucoup  
d'entre vous connaissent l'étude du sociologue  
anglais Unwin. Il a étudié 80 civilisations dif-  
férentes de l'antiquité jusqu'à nos jours. Et il  
s'est aperçu que ces civilisations passaient  
toutes par trois stades :

Premièrement la création, la formation de  
la civilisation, qui nécessite une grande éner-

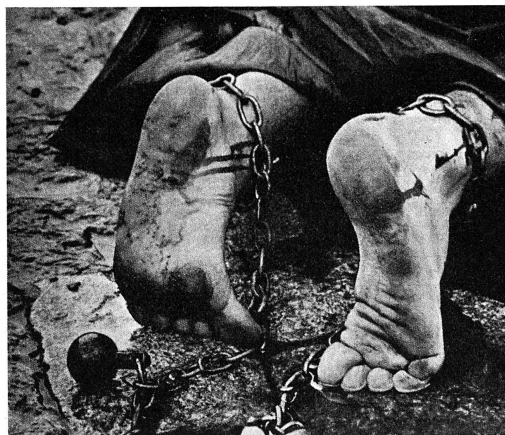
gie de la part de tous les individus qui for-  
ment la société ; elle correspond toujours à  
des règles de morale extrêmement strictes :  
virginité de la femme avant le mariage, puni-  
tion très sévère de l'adultère. Puis, deuxième  
stade, la société s'épanouit. Cela entraîne la  
recherche de tous les comforts, de tous les  
plaisirs, d'où le relâchement des règles sexuel-  
les et, par le fait qu'il en faut toujours plus,  
ce relâchement des règles sexuelles aboutit  
à la débauche sexuelle qui, elle-même, entraî-  
ne la décadence de la société. Car toute  
l'énergie de la société est passée dans le sexe.  
Et c'est le troisième stade.

Cette étude a été menée scientifiquement  
par ce sociologue. Il est intéressant de noter  
que ce dernier a été si étonné de ses propres  
conclusions, qui montraient que la maîtrise  
du sexe était la condition nécessaire de l'éner-  
gie de l'individu et de la construction d'une  
société qu'il a été obligé de repenser sa pro-  
pre vie.

L'excès de l'utilisation du sexe, quel qu'en  
soit la modalité, solitaire, à deux ou à plu-  
sieurs, est un gaspillage d'énergie et conduit  
à l'épuisement nerveux.

(Suite en page 5)

## 1968: Année des droits de l'homme



### Nul ne sera tenu en esclavage

Les droits de l'homme découlent de l'aspiration croissante de l'humanité à une vie  
digne et civilisée qui permette à chaque être humain de jouir du respect et de la protection  
dus à sa personne.

Pour marquer le vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de  
l'homme adoptée le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé à  
l'unanimité de faire de 1968 l'Année internationale des droits de l'homme. Nous autres  
Suisseuses avons de la peine à nous associer sans arrière-pensée à cet anniversaire car nous  
attendons toujours que le suffrage universel soit établi chez nous et que la Suisse puisse signer  
la Convention des droits de l'homme qui proclame l'égalité de la femme et de l'homme en  
matière de vote, d'élection à des organismes publics, de nomination à des postes officiels et  
d'exercice de fonctions publiques.

Cependant, si l'on confronte l'idéal proclamé par la Convention avec la réalité, on voit  
qu'il y a encore bien à faire. Aucun pays, même le plus développé, ne peut se targuer de  
satisfaire à toutes les exigences de la Déclaration des droits de l'homme...

### Communiqué de l'Administration du journal

Un grand nombre de nos fidèles  
abonnés ont payé leur abonnement  
pour 1968 et nombreux sont ceux qui  
nous ont envoyé Fr. 10.—. Qu'ils en  
soient très chaudement remerciés, car  
ce supplément de Fr. 2.— nous permet  
de mieux boucler nos comptes.

Les rappels aux retardataires vont  
partir au début de mars.

Comme chacun le sait, les frais pos-  
taux sont en forte augmentation aussi  
aimerions-nous éviter d'envoyer un trop  
grand nombre de remboursements. Tous  
ceux qui payeront leur abonnement sans  
tarder faciliteront notre travail.

### SOMMAIRE :

- Page 2: Les effrayants progrès de la publicité.
- Page 3: Première présidente de tribunal de Suisse.
- Page 4: Dans nos universités... Les divorcées et la perte de la retraite.
- Page 5: La perforeuse.
- Page 6: La paysanne française aujourd'hui.

E 1436